

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)	
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			Maisons de santé
	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	2,5	100,00%	50,00%	50,00%	100,00%	100,00%						
001	ABANCOURT	2											
002	ABBECOURT	2,5								100,00%			
003	ABBEVILLE ST LUCIEN	3											
004	ACHY	1											
005	ACY EN MULTIEN	5											
006	LES AGEUX	5											
007	AGNETZ	2,7	70,00%							100,00%			
008	AIRION	4											
009	ALLONNE	4	100,00%										
010	AMBLAINVILLE	5											
011	AMY	5											
012	ANDEVILLE	5			50,00%	75,00%							
013	ANGICOURT	2,5											
014	ANGIVILLERS	1	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
015	ANGY	3											
016	ANSACQ	3	100,00%	50,00%	100,00%					100,00%			
017	ANSAUVILLERS	4											secteur à 14% Route de Mory (parcelles 7 – 84 – 85 – 86 – 87)
019	ANTHEUIL PORTES	1											
020	ANTILLY	1											
021	APPILLY												
022	APREMONT	4											
023	ARMANCOURT	2											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			
024	ARSY	3											
025	ATTICHY	5											
026	AUCHY LA MONTAGNE	5											
027	AUGER ST VINCENT	2,5											
028	AUMONT EN HALATTE	3											
029	AUNEUIL / TROUSSURES	3											
030	AUTEUIL	2,5								100,00%			
031	AUTHEUIL EN VALOIS	1											
032	AUTRÈCHES	1											
033	AVILLY ST LEONARD	5								100,00%			
034	AVRECHY	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%							
035	AVRICOURT	3											
036	AVRIGNY	2											
037	BABOEUF	3											
039	BACOUËL	3											
040	BAILLEUL LE SOC	1											
041	BAILLEUL SUR THÉRAIN	3	100,00%										
042	BAILLEVAL	5											
043	BAILLY	4											
044	BALAGNY SUR THÉRAIN	5											
045	BARBERY	3											
046	BARGNY	1								100,00%			
047	BARON	3											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)	
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			Maisons de santé
048	BAUGY	5											
049	BAZANCOURT	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
050	BAZICOURT	3											
051	BEAUDÉDUIT	3			100,00%	100,00%							
052	BEAUGIES SOUS BOIS	3											
053	BEAULIEU LES FONTAINE	1											
054	LES HAUTS TALICANS (BEAUMONT LES NONAINS)	5											
055	BEAURAINS LES NOYON	2											
056	BEAUREPAIRE	4	50,00%	25,00%	50,00%		50,00%						
057	BEAUVAIS	4		25,00%									
058	BEAUVOIR												
059	BÉHÉRICOURT	3											
060	BELLE EGLISE	5											
061	BELLOY	5											
062	BERLANCOURT	3											
063	BERNEUIL EN BRAY	3		25,00%						100,00%			
064	BERNEUIL SUR AISNE	1											
065	BERTHECOURT	4											
066	BÉTHANCOURT EN VALOIS	1								100,00%			
067	BÉTHISY ST MARTIN	2,5			100,00%	100,00%							
068	BÉTHISY ST PIERRE	3											
069	BETZ	5											
070	BIENVILLE	4											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

		Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale											
	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci- dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
071	BIERMONT												
072	BITRY	5											
073	BLACOURT	2											
074	BLAINCOURT LES PRÉCY	5											
075	BLANCFOSSÉ												
076	BLARGIES	1,5											
077	BLICOURT	4											
078	BLINCOURT	3											
079	BOISSY FRESNOY	5			100,00%	100,00%							
081	BONLIER	4											
082	BONNEUIL LES EAUX												
083	BONNEUIL EN VALOIS	2,5		50,00%		100,00%	100,00%			100,00%			
084	BONNIÈRES	5											
085	BONVILLERS	3				100,00%							
086	BORAN SUR OISE	5											
087	BOREST	3											
088	BORNEL	5											
089	BOUBIERS	4											
090	BOUCONVILLERS	5											
091	BOUILLANCY	4											
092	BOULLARRE	3				100,00%							
093	BOULOGNE LA GRASSE	3	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%			100,00%			
094	BOURSONNE	4			100,00%	100,00%							
095	BOURY EN VEXIN	5											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)	
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			Maisons de santé
097	BOUTENCOURT	5			100,00%	100,00%							
098	BOUVRESSE												
099	BRAISNES	5											
100	BRASSEUSE	5											
101	BRÉGY	5				100,00%							
102	BRENOUILLE	3								100,00%			
103	BRESLES	3,5	100,00%										10 % dans les zones 1AUe (la coutuelle - les coutures du vieux coeur - les couture et l'hermitage) ; 5 % dans les zones 1AUh et 2AUh et UB (zone de la gravelle – rue de la libération)
104	BRETEUIL SUR NOYE	3											
105	BRÉTIGNY	2											
106	BREUIL LE SEC	2,7	100,00%										
107	BREUIL LE VERT	3,5	100,00%							100,00%	100,00%		
108	BRIOT	1,5								100,00%			
109	BROMBOS	2,5											
110	BROQUIERS	1											
111	BROYES	3		50,00%									
112	BRUNVILLERS LA MOTTE	1											
113	BUCAMPS	5								100,00%			
114	BUICOURT	2								100,00%			
115	BULLES	3,5					100,00%	100,00%	100,00%	100,00%			
116	BURY	5									100,00%		
117	BUSSY	2											
118	CAISNES	3				100,00%							8 % rue du moulin

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			
119	CAMBRONNE LÈS RIBECOURT	3,5									100,00%		
120	CAMBRONNE LÈS CLERMONT	2,5	100,00%								100,00%		
121	CAMPAGNE	1											5 % - partie extérieure terrain communal
122	CAMPEAUX	3											
123	CAMPREMY	2,5											
124	CANDOR												
125	CANLY	3									100,00%		
126	CANNECTANCOURT	2									100,00%		
127	CANNY SUR MATZ	1											
128	CANNY SUR THÉRAIN	1											
129	CARLEPONT	4			100,00%						100,00%		
130	CATENOY	3											
131	CATHEUX	2,5	100,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%						
132	CATIGNY												
133	CATILLON FUMECHON	3											
134	CAUFFRY	5											9 % - Bout de Soutraine
135	CAUVIGNY	5											
136	CEMPIUS	2	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%					100,00%		
137	CERNOY	3											
138	CHAMANT	1											
139	CHAMBLY	5	50,00%			50,00%							
140	CHAMBORS	5											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)	
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			Maisons de santé
141	CHANTILLY	5					100,00%						
142	LA CHAPELLE EN SERVAL	5										5 000,00 €	
143	CHAUMONT EN VEXIN	5											
144	CHAVENCON	4											
145	CHELLES	1											
146	CHEPOIX	4											
147	CHEVINCOURT	2,5								100,00%			
148	CHÈVREVILLE	3											
149	CHEVRIÈRES	1,5	100,00%	50,00%	30,00%	30,00%							
150	CHIRY OURSCAMPS	2	100,00%										
151	CHOISY AU BAC	3	50,00%										
152	CHOISY LA VICTOIRE	3					100,00%						
153	CHOQUEUSE LES BENARDS	2,5								100,00%			
154	CINQUEUX	4,5											
155	CIRÈS LES MELLO	5											
156	CLAIROIX	5											
157	CLERMONT	3	100,00%	50,00%		100,00%	100,00%						
158	COIVREL	1								100,00%			
159	COMPIÈGNE	5										5 000,00 €	10% sur secteurs : périmètre de l'école d'Etat-Major, terrain GDF/SUEZ place du 5ème Dragon, site du camp des sablons, sites industriels à requalifier
160	CONCHY LES POTS	3					100,00%			100,00%			
161	CONTEVILLE												
162	CORBEIL CERF	5				100,00%							

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			
163	CORMEILLES	2,5		50,00%									
164	LE COUDRAY ST GERMER	1											
165	LE COUDRAY SUR THELLE	3		50,00%									
166	COUDUN	3	100,00%										
167	COULOISY	5											
168	COURCELLES ÉPAYELLES	3	50,00%	25,00%	50,00%	50,00%	50,00%						
169	COURCELLES LES GISORS	4											
170	COURTEUIL	3		50,00%									
171	COURTIEUX												
172	COYE LA FORET	3	100,00%	50,00%		50,00%							
173	CRAMOISY	3								100,00%			
174	CRAPEAUMESNIL	3											
175	CREIL	4				100,00%							
176	CRÉPY EN VALOIS	5	100,00%	50,00%		50,00%	100,00%						
177	CRESSONSACQ	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
178	CRÈVECOEUR LE GRAND	2,5											
179	CRÈVECOEUR LE PETIT												
180	CRILLON	2,5											
181	CRISOLLES	5											
182	LE CROCQ	3											
183	CROISSY SUR CELLE	3								100,00%			
184	CROUTOY	2											
185	CROUY EN THELLE	5											
186	CUIGNIÈRES	1											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)	
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			Maisons de santé
187	CUIGY EN BRAY	4											
188	CUISE LA MOTTE	2,5											
189	CUTS	4		50,00%	100,00%	100,00%				100,00%			
190	CUVERGNON												
191	CUVILLY												
192	CUY												
193	DAMÉRAUCOURT												
194	DARGIES	3											
195	DELINCOURT	5											
196	LA DRENNE	5											5 % dans le lotissement des Merlettes ; 12 % dans le lotissement du Parc
197	DIEUDONNÉ	5		50,00%	100,00%	100,00%							
198	DIVES												
199	DOMÉLIERS	3											
200	DOMFRONT	renonce											
201	DOMPIERRE	2,9											
203	DUVY	5											
204	ÉCUVILLY	3											
205	ÉLENCOURT	2,5											
206	ÉLINCOURT STE MARGUERITE	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
207	ÉMÉVILLE	5											10% rue des Brandons (parcelles 1054 et 1056) et rue de Taillefontaine (zones 1AU et 2AU)
208	ÉNENCOURT LÉAGE	1											
209	LA CORNE EN VEXIN	1	100,00 %	50,00%	100,00%		100,00%			100,00%			

Taux de TA dans l'Oise en 2020

		Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale											
	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci- dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
210	ÉPINEUSE												
211	ÉRAGNY SUR EPTE	3											
212	ERCUIS	4	100,00%		100,00%	100,00%							
213	ERMENONVILLE	2											
214	ERNEMONT BOUTAVENT	3											
215	ERQUERY	2,6	100,00%										
216	ERQUINVILLERS	1											
217	ESCAMES	2								100,00%			
218	ESCHES	3											
219	ESCLES ST PIERRE	1											
220	ESPAUBOURG	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%							
221	ESQUENNOY	1											
222	ESSUILES	3											
223	ESTRÉES ST DENIS	5								100,00%			
224	ÉTAVIGNY	1											
225	ÉTOUY	2	100,00%							100,00%			
226	ÈVE	3			100,00%					100,00%			
227	ÉVRICOURT	1											
228	FAY LES ETANGS	5											
229	LE FAYEL	1											
230	LE FAY ST QUENTIN	5											
231	FEIGNEUX	3								100,00%			
232	FERRIÈRES	1											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP		
233	FEUQUIÈRES	3		50,00%						100,00%		
234	FITZ JAMES	2,7										
235	FLAVACOURT	3	100,00%	40,00%	75,00%	100,00%				100,00%		
236	FLAVY LE MELDEUX	1										
237	FLÉCHY	1										
238	FLEURINES	5								100,00%		
239	FLEURY	3,5			100,00%	100,00%		100,00%	100,00%			
240	FONTAINE BONNELEAU	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%					
241	FONTAINE CHAALIS	2										
242	FONTAINE LAVAGANNE	2										
243	FONTAINE ST LUCIEN	4										
244	FONTENAY TORCY	3										
245	FORMERIE	1								100,00%		
247	FOUILLEUSE	4,4								100,00%		
248	FOUILLOY	2,5										
249	FOULANGUES	5										
250	FOUQUENIES	5										
251	FOUQUEROLLES	2,5										
252	FOURNIVAL	3										
253	FRANCASTEL	2,5										
254	FRANCIÈRES	2		50,00%				100,00%				
255	FRÉNICHES	1										
256	MONTCHEVREUIL	5										
257	FRESNE-LÉGUILLON	3										

Taux de TA dans l'Oise en 2020

		Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale											
	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci- dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
258	FRESNIÈRES	1											
259	FRESNOY EN THELLE	3											
260	FRESNOY LA RIVIÈRE	4	50,00%	25,00%	50,00%	50,00%							
261	FRESNOY LE LUAT	5											
262	LE FRESTOY VAUX												
263	FRÉTOY LE CHÂTEAU												
264	FROCOURT	5											
265	FROISSY	3		50,00%						100,00%			20 % dans les zones 1AUm et 2AUh Derrière le Village et dans la zone 2AUs Le Clos
267	LE GALLET	3			50,00%	50,00%				100,00%			
268	GANNES	3		50,00%									6 % - rue de la chapelle (du n°61 au n°87)
269	GAUDECHART	2,5											20 % sur une partie de la parcelle C731
270	GENVRY	1								100,00%			
271	GERBEROY	5											
272	GILOCOURT	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
273	GIRAUMONT	3	100,00%	50,00%	50,00%	100,00%	100,00%						
274	GLAIGNES	renonce											
275	GLATIGNY	3			100,00%	100,00%				100,00%			
276	GODENVILLERS												
277	GOINCOURT	5											
278	GOLANCOURT	2											
279	GONDREVILLE												
280	GOURCHELLES												

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			
281	GOURNAY SUR ARONDE	3				100,00%							
282	GOUVIEUX	5											
283	GOUY LES GROSEILLERS												
284	GRANDFRESNOY	3	50,00 %	50,00%	50,00%	50,00%							
285	GRANDVILLERS AUX BOIS	2											
286	GRANDVILLIERS	2	100,00%										
287	GRANDRU	3											5% rue du Puits et rue de Normandie
288	GRÉMÉVILLERS	3											
289	GREZ	2											
290	GUIGNECOURT	4,5											
291	GUISCARD	1											
292	GURY	2								100,00%			
293	HADANCOURT LE HAUT CLOCHER	5											
294	HAINVILLERS	3											
295	HALLOY	3											
296	HANNACHES	1											
297	LE HAMEL	1											
298	HANVOILE	2,5								100,00%			
299	HARDIVILLERS	3											
301	HAUCOURT	1											
302	HAUDIVILLERS	2,5				50,00%							
303	HAUTBOS	2											
304	HAUTE-ÉPINE	4								100,00%			

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)	
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			Maisons de santé
305	HAUTEFONTAINE	2,5											
306	HÉCOURT	2											
307	HEILLES	3								100,00%			
308	HÉMÉVILLERS	3											
309	HÉNONVILLE	4											
310	HERCHIES	3											
311	LA HÉRELLE	3											
312	HÉRICOURT SUR THÉRAIN												
313	HERMES	5			100,00%	100,00%	100,00%			100,00%			
314	HÉTOMESNIL												
315	HODENC EN BRAY	3								100,00%			
316	HODENC-L'ÉVÊQUE	3								100,00%			
317	HONDAINVILLE	5											
318	HOUDANCOURT	1											
319	LA HOUSOYE	2											
320	IVORS	3											
321	IVRY LE TEMPLE	2								100,00%			
322	JAMÉRICOURT	3											
323	JANVILLE	5											
324	JAULZY	2											
325	JAUX	3											secteur à 5% pour la ZAC de Jaux et le secteur de la flaque
326	JONQUIÈRES	4	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
327	JOUY SOUS THELLE	5											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

		Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale											
	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci- dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
328	JUVIGNIES	4			50,00%	100,00%					100,00%		
329	LABERLIÈRE	1											secteur à 5% chemin du courtival ; chemin du moulin ; rue de la mairie ; du 574 rue de la mairie au chemin du courtival ; de l'entrée de la commune face au 574 rue de la mairie au 275 rue de la mairie non inclus ; du 293 rue de manceau non inclus à la voie communale n°3 ; du 122 rue de la croix St Sulpice non inclus à la parcelle face au 205 rue de la croix St Sulpice ; 20 % rue de la mairie parcelle ZC163
330	LABOISSIÈRE EN THELLE	3											
331	LABOSSE	3									100,00%		
332	LABRUYÈRE	2,5											
333	LA CHAPELLE AUX POTS	4									100,00%		
334	LA CHAPELLE ST PIERRE	3											
335	LA CHAPELLE SOUS GERBEROY	1,5											
336	LACHAUSSÉE-DU-BOIS-D'ÉCU	1											
337	LACHELLE	5											
338	LACROIX-ST-OUEN	3	100,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%						
339	LAFRAYE	4											
340	LAGNY	3											
341	LAGNY LE SEC	5											7 % dans les secteurs de la pointe de la folle emprise (parcelles AB 2, 122, 123, 118, 120, 124, 119 et 121° et dans la rue des fossés (parcelle AB 108)
342	LAIGNEVILLE	5											
343	LALANDE-EN-SON	1											
344	LA LANDELLE	1											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP		
345	LAMÉCOURT	2								100,00%		
346	LAMORLAYE	5										
347	LANNOY-CUILLÈRE	renonce										
348	LARBROYE	3										
350	LASSIGNY	3		50,00%								
351	LATAULE	1										
352	LATTAINVILLE	4										
353	LAVACQUERIE											
354	LAVERRIÈRE	3										
355	LAVERSINES	5								100,00%		
356	LAVILLETERTRE	1										
357	LÉGLANTIERS	2,5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%					
358	LÉVIGNEN	3			100,00%	50,00%						
359	LHÉRAULE	3,5								100,00%		
360	LIANCOURT	5	100,00%				100,00%	100,00%				
361	LIANCOURT ST PIERRE	1								100,00%		
362	LIBERMONT	3										
363	LIERVILLE	1										
364	LIEUVILLERS	1										
365	LIHUS	2								100,00%		
366	LITZ	5										
367	LOCONVILLE	5								100,00%		
368	LONGUEIL ANNEL	5	100,00%									

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP		
369	LONGUEIL STE MARIE	5								100,00%		secteur à 20 % (rue du Fayel)
370	LORMAISON	5										
371	LOUEUSE	1,5		50,00%	50,00%					100,00%		
372	LUCHY	3	50,00%	50,00%								secteurs à 10 % (Fermes n°1 ; 2 & 3) et (ferme 9 rue de Beauvais)
373	MACHEMONT	3										secteurs à 4 % (zones UA – UAa1 – UAa2 – Nt – N – Ni – UE - 1AUha2) et secteurs à 6 % (zones 1AUh – 1AUp – 1AUpa1)
374	MAIGNELAY MONTIGNY	3	100,00 %	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%			100,00%		
375	MAIMBEVILLE	2,6	100,00%	50,00%								
376	MAISONCELLE ST PIERRE	3										
377	MAISONCELLE TUILERIE	3										
378	MAREST SUR MATZ	2										
379	MAREUIL LA MOTTE	1										
380	MAREUIL SUR OURCQ	3,5										
381	MARGNY AUX CERISES	3										
382	MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE	5	100,00%									
383	MARGNY SUR MATZ	3										
385	MAROLLES	1										
386	MARQUÉGLISE											
387	MARSEILLE EN BEAUVAISIS	1										
388	MARTINCOURT	2								100,00%		
389	MAUCOURT	1										
390	MAULERS	2,5	50,00%	50,00%								
391	MAYSEL	5										

Taux de TA dans l'Oise en 2020

		Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale											
	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci- dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
392	MÉLICOQC	3											
393	MELLO	5											
394	MÉNÉVILLERS	3											
395	MÉRU	5	100,00%										
396	MÉRY LA BATAILLE	1											
397	LE MESNIL CONTEVILLE	3											
398	LE MESNIL EN THELLE	5	50,00%	50,00%									
399	LE MESNIL ST FIRMIN	3											
400	LE MESNIL SUR BULLES	4											
401	LE MESNIL THERIBUS	5								100,00%			
402	LE MEUX	renonce											
403	MILLY-SUR-THÉRAIN	2,5	100,00%	50,00%	50,00%	50,00%							
404	MOGNEVILLE	2,5			50,00%	50,00%							
405	MOLIENS	3		50,00%									
406	MONCEAUX	5											
407	MONCEAUX L'ABBAYE												
408	MONCHY-HUMIÈRES	5											
409	MONCHY-ST-ÉLOI	3											
410	MONDESCOURT	4											
411	MONNEVILLE	5											
412	MONTAGNY EN VEXIN	5	100,00%										
413	MONTAGNY STE FELICITE	3	100,00%	20,00%		50,00%							
414	MONTATAIRE	2	100,00%	50,00%									secteur à 5% (au sud de la ville)
415	MONTÉPILLOY	3								80,00%			

Taux de TA dans l'Oise en 2020

		Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale											
	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci- dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
416	MONTGÉRAIN	1											
418	MONTIERS												
420	MONTJAVOULT	5											
421	MONT-L'ÉVÊQUE	3	60,00 %	40,00%		100,00%	100,00%	60,00%	100,00%	100,00%	100,00%		
422	MONTLOGNON	3											
423	MONTMACQ	3											
424	MONTMARTIN	3											
425	MONTREUIL-SUR-BRÊCHE												
426	MONTREUIL-SUR-THÉRAIN	5											
427	MONTS	5								100,00%			
428	LE-MONT-ST-ADRIEN	5	50,00%	50,00%								3 000,00 €	
429	MORANGLES	4											
430	MORIENVAL	4,5											
431	MORLINCOURT	3	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%				100,00%			
432	MORTEFONTAINE	3				100,00%	100,00%						
433	MORTEFONTAINE-EN-THELLE	1											
434	MORTEMER	1											
435	MORVILLERS	1	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
436	MORY-MONTCRUX	1											
437	MOUCHY-LE-CHÂTEL												
438	MOULIN-SOUS-TOUVENT												
439	MOUY	5	100,00%	50,00%	50,00%	100,00%				100,00%			
440	MOYENNEVILLE	4		50,00%						100,00%			

Taux de TA dans l'Oise en 2020

		Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale											
	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci- dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
441	MOYVILLERS	5											20 % dans le secteur du « Pré-Millot » après le n° 151
442	MUIDORGE												
443	MUIRANCOURT	renonce											
444	MUREAUMONT												
445	NAMPCEL												
446	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	1											5 % sur les zones industrielles
447	NÉRY	5						50,00%		100,00%			
448	NEUFHELLES	5											
449	NEUFVY-SUR-ARONDE	5											
450	NEUILLY-EN-THELLE	5	100,00%							100,00%			
451	NEUILLY-SOUS-CLERMONT	3											
452	NEUVILLE-BOSC	5											
454	LA NEUVILLE-EN-HEZ	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%			100,00%			
456	LA NEUVILLE-ROY	2,5	100	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
457	LA NEUVILLE-ST-PIERRE	1								100,00%			
458	LA NEUVILLE-SUR-OUDEUIL	3		50,00%									
459	LA NEUVILLE-SUR-RESSONS	3											
460	LA NEUVILLE-VAULT	3											
461	NIVILLERS	2,5											
462	NOAILLES	5										5000	
463	NOGENT-SUR-OISE	5	100,00%	50,00%			100,00%						
464	NOINTEL	2,6	100,00%							100,00%			
465	NOIRÉMONT	1			100,00%	100,00%							

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			
466	NOROY	renonce											
468	NOURARD-LE-FRANC	3									100,00%		
469	NOVILLERS-LES-CAILLOUX	5											
470	NOYERS-ST-MARTIN	3											
471	NOYON	3	30,00%	30,00%									
472	OFFOY												
473	OGNES	3									100,00%		
474	OGNOLLES												
476	OMÉCOURT												
477	ONS-EN-BRAY	5											
478	ORMOY-LE-DAVIEN	3											
479	ORMOY-VILLERS	4											
480	OROËR	4											
481	ORROUY	1											
482	ORRY-LA-VILLE	4	100,00%		100,00%								
483	ORVILLERS-SOREL	3		50,00%	100,00%	100,00%					100,00%		
484	OUDEUIL	2,5											secteur à 7 % sur la parcelle ZC8p – secteur à 12 % parcelle C320
485	OURSEL-MAISON	3	50,00%	50,00%				100,00%					
486	PAILLART	2									100,00%		
487	PARNES	3											
488	PASSEL	3,4											
489	PÉROY-LES-GOMBRIES	5											
490	PIERREFITTE-EN-BEAUVAISIS	4											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)	
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			Maisons de santé
491	PIERREFONDS	2,3											
492	PIMPREZ	1											
493	PISSELEU AUX BOIS	2						50,00%					
494	PLAILLY	5											
495	PLAINVAL	1,5		50,00%									
496	PLAINVILLE												
497	LE PLESSIER-SUR-BULLES	2											
498	LE PLESSIER-SUR-ST-JUST	1											
499	PLESSIS-DE-ROYE	3,5											
500	LE PLESSIS-BELLEVILLE	5	50,00%										secteurs à 20% (secteurs 14 ; 15 ; 16 et 17) secteurs à 10% (secteurs 11 et 13)
501	LE PLESSIS-BRION	4			100,00%	100,00%							
502	LE PLESSIS-PATTE-D'OIE	4											
503	LE PLOYRON	1											
504	PONCHON	5											
505	PONTARMÉ	5											
506	PONT-L'ÉVÊQUE	1	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%			100,00%			
507	PONTOISE-LÈS-NOYON	2	50,00%	25,00%	50,00%	50,00%							
508	PONTPOINT	3								100,00%			
509	PONT-SAINTE-MAXENCE	5	100,00%	50,00%		100,00%							
510	PORCHEUX	5											
511	PORQUÉRICOURT	2											
512	POUILLY	4											
513	PRÉCY-SUR-OISE	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						

Taux de TA dans l'Oise en 2020

		Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale											
	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci- dessus)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
514	PRÉVILLERS	2											secteurs à 20 % - parcelles D286- ZI 10 – ZI 11 – ZI 12
515	PRONLEROY	5											
516	PUISEUX-EN-BRAY	3											
517	PUISEUX-LE-HAUBERGER	5											
518	PUITS-LA-VALLÉE	5								100,00%			
519	QUESMY												
520	LE QUESNEL-AUBRY	4											
521	QUINCAMPOIX-FLEUZY	2											
522	QUINQUEMPOIX	2,5											
523	RAINVILLERS	5								100,00%			
524	RANTIGNY	2,5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
525	RARAY	3					100,00%						
526	RAVENEL	1								100,00%			
527	REEZ-FOSSE-MARTIN	3,5											
528	REILLY	3			50,00%		100,00%			100,00%			
529	RÉMÉCOURT	2,5											
530	RÉMÉRANGLES	renonce											
531	REMY	2	50,00%	50,00%		100,00%							
533	RESSONS-SUR-MATZ	3	100,00%										
534	RETHONDES	5					100,00%						
535	REUIL-SUR-BRÈCHE	3											
536	RHUIS	5											
537	RIBÉCOURT-DRESLINCOURT	5											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			
538	RICQUEBOURG	2											
539	RIEUX	5											
540	RIVECOURT	3	60,00 %	40,00%					60,00%			100,00%	
541	ROBERVAL	5									100,00%		
542	ROCHY-CONDÉ	4									100,00%		
543	ROCQUEMONT	2,5	50,00%	25,00%				50,00%					
544	ROCQUENCOURT	3											
545	ROMESCAMPS	3									100,00%		
546	ROSIÈRES	3											
547	ROSOY	2											
548	ROSOY-EN-MULTIEN	5									100,00%		10 % sur les zones UA et UD du PLU
549	ROTANGY	5											
550	ROTHOIS	3											Secteurs à 20 % - parcelles B318 et B321
551	ROUSSELOY	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
552	ROUVILLE	4											
553	ROUVILLERS	5									100,00%		
554	ROUVRES-EN-MULTIEN	5									100,00%		
555	ROUVROY-LES-MERLES	1		50,00%									
556	ROYAUCOURT	3											
557	ROY-BOISSY	1,5											
558	ROYE-SUR-MATZ	2,3											
559	LA-RUE-ST-PIERRE	5									100,00%		
560	RULLY	4					100,00%					100,00%	5 % sur les futures zones d'aménagement

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale									Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abris de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé		
561	RUSSY-BÉMONT	1											
562	SACY-LE-GRAND	3,5									100,00%		1 % sur la zone d'activités dite des Cornouillers
563	SACY-LE-PETIT	5	100,00%	50,00%	50,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%				20 % parcelles ZE78 ; ZE95 ; ZE96 et ZE97
564	SAINS-MORAINVILLERS	1											
565	ST-ANDRÉ-FARIVILLERS	2											
566	SAINT-ARNOULT	5											
567	SAINT-AUBIN-EN-BRAY	1									100,00%		
568	SAINT-AUBIN-SOUS-ERQUERY	2,6	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
569	SAINT-CRÉPIN-AUX-BOIS	3											
570	ST-CRÉPIN-IBOUVILLERS	5											6 % zone 1AU1 du secteur Ribeuville et rue qui Trotte – zone UA du centre-ville et de son entrée
571	SAINT-DENISCOURT	2	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
572	SAINT-ÉTIENNE-ROILAYE	1											
573	SAINTE-EUSOYE	5											
574	SAINT-FÉLIX	2		50,00%									
575	SAINTE-GENEVIÈVE	5											
576	SAINT-GERMAIN-LA-POTERIE	4											
577	SAINT-GERMER-DE-FLY	2,1									100,00%		
578	SAINTINES	5											
579	SAINT-JEAN-AUX-BOIS	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		
581	SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE	3											
582	SAINT-LÉGER-AUX-BOIS	5											
583	SAINT-LÉGER-EN-BRAY	5											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

		Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale											
	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci- dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
584	SAINT-LEU-D'ESSERENT	3											9 % dans le quartier Stradal
585	SAINT-MARTIN-AUX-BOIS	1											
586	SAINT-MARTIN-LE-NOEUD	5	50,00%	25,00%									
587	SAINT-MARTIN-LONGUEAU	3,5											
588	SAINT-MAUR	1,5											
589	SAINT-MAXIMIN	3	100,00%										5% dans la zone d'activités
590	SAINT-OMER-EN-CHAUSSEE	3,5											
591	SAINT-PAUL	4								100,00%			
592	SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS	3	100,00%										
593	SAINT-PIERRE-LÈS-BITRY	1											
594	SAINT-QUENTIN-DES-PRÉS	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
595	SAINT-RÉMY-EN-L'EAU	3											
596	SAINT-SAMSON-LA-POTERIE	3											
597	SAINT-SAUVEUR	5											
598	SAINT-SULPICE	2,5								100,00%			
599	SAINT-THIBAUT	3											
600	SAINT-VAAST-DE-LONGMONT	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
601	SAINT-VAAST-LÈS-MELLO	4											
602	SAINT-VALÉRY												
603	SALENCY	2,5											
604	SARCUS												
605	SARNOIS												
608	LE SAULCHOY	3,5								100,00%			

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			
609	SAVIGNIES	5									100,00%		
610	SEMPIGNY	4									100,00%		
611	SENANTES	3											
612	SENLIS	5	100,00%	50,00%									
613	SENOTS	5											
614	SERANS	5						100,00%					
615	SÉRÉVILLERS	2											
616	SÉRIFONTAINE	5											
617	SERMAIZE	1											
618	SÉRY-MAGNEVAL	5											
619	SILLY-LE-LONG	5									100,00%		
620	SILLY-TILLARD	3,5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
621	SOLENTE	1											
622	SOMMEREUX	2											
623	SONGEONS	1,5											
624	SULLY	3			100,00%								
625	SUZOY	2,5											
626	TALMONTIERS	4											
627	TARTIGNY	3											
628	THERDONNE	4											secteurs à 20 % - Wagicourt partie haute rue Aimé Besnard – Wagicourt partie haute impasse de l'église – Therdonne bourg impasse ormeau – Therdonne Bourg rue du 8 mai
629	THÉRINES	1									100,00%		
630	THIBIVILLERS	2											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			
631	THIERS-SUR-THÈVE	5											
632	THIESCOURT	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%			
633	THIEULOUY-ST-ANTOINE	1,5											
634	THIEUX												
635	THIVERNY	5											
636	THOUROTTE	3	100,00%								100,00%		
637	THURY-EN-VALOIS	1											
638	THURY-SOUS-CLERMONT	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
639	TILLÉ	3,5	100,00%	50,00%		100,00%							
640	TOURLY	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
641	TRACY-LE-MONT	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
642	TRACY-LE-VAL	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
643	TRICOT	1											
644	TRIE-CHATEAU	2,5											3 % sur l'ancien territoire de Villers-sur-Trie
645	TRIE-LA-VILLE	5			100,00%	100,00%							
646	TROISSEREUX	5											
647	TROSLY-BREUIL	3	100,00%										
648	TROUSSENCOURT												
650	TRUMILLY	5	100,00%	50,00%				100,00%					
651	ULLY-ST-GEORGES	5									100,00%		
652	VALDAMPIERRE	5											
653	VALESCOURT	3											
654	VANDÉLICOURT	5											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale									Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé		
655	VARESNES	1											
656	VARINFROY	1											
657	VAUCHELLES	1								100,00%			
658	VAUCIENNES	4											
659	VAUDANCOURT	5											
660	LE VAUMAIN	3		50,00%									
661	VAUMOISE	2,5											
662	LE VAUROUX	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
663	VELENNES	4											
664	VENDEUIL-CAPLY	1											
665	VENETTE	5											
666	VER-SUR-LAUNETTE	1,5											
667	VERBERIE	3											
668	VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSES	3								100,00%			
669	VERDERONNE	2	1,00%	50,00%									
670	VERNEUIL-EN-HALATTE	5		20,00%	50,00%	50,00%							
671	VERSIGNY	4											
672	VEZ	1											
673	VIEFVILLERS	1											
674	VIEUX-MOULIN	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		
675	VIGNEMONT	4											
676	VILLE	5											
677	VILLEMBRAY	3								100,00%			

Taux de TA dans l'Oise en 2020

	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale								Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci-dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
			Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP			
678	VILLENEUVE-LES-SABLONS	5									100,00%		
679	VILLENEUVE-SOUS-THURY	1											
680	VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	5	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%				100,00%		
681	VILLER-ST-BARTHÉLEMY	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
682	VILLERS-ST-FRAMBOURG / OGNON	3	100,00 %	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%				100,00%	100,00%	
683	VILLERS-ST-GENEST	4,2											
684	VILLERS-ST-PAUL	3	100,00%			100,00%							institution de secteurs à 5% (zones UI, UE, 2AUh, 1AUe)
685	VILLERS-ST-SÉPULCRE	5											
686	VILLERS-SOUS-ST-LEU	3	100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%						
687	VILLERS-SUR-AUCHY	1			100,00%	100,00%	100,00%						
688	VILLERS-SUR-BONNIÈRES												
689	VILLERS-SUR-COUDUN	3											
691	VILLERS-VERMONT												
692	VILLERS-VICOMTE	3											
693	VILLESELVE	5											
695	VINEUIL-ST-FIRMIN	5	100,00%	50,00%									
697	VROCOURT												
698	WACQUEMOULIN	5											
699	WAMBEZ	2									100,00%		
700	WARLUIS	3,5											
701	WAVIGNIES	3	100,00%										
702	WELLES-PÉRENNES	1											

Taux de TA dans l'Oise en 2020

Exonérations facultatives instituées par délibération de la collectivité territoriale													
	Valeur forfaitaire des constructions 759€ / m ²	Taux	Logements HLM	Prêt 0% (50 % de la surface au delà des 100 premiers m ²)	Bâtiments industriels et artisanaux	Commerces de détail avec surface de vente < 400m ²	Bâtiments inscrits	Surfaces annexes à usage de stationnement des locaux financés à l'aide prêt aidés de l'état hors PLAI et PTZ+	Surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à DP	Maisons de santé	Places de stationnement (2000 € pour toutes les communes sauf pour celles précisées ci- dessous)	Secteurs (avec des taux différents de ceux indiqués en colonne taux)
703	AUX MARAIS	3,5											